

**Lettre ouverte de Madame Bouaré Fily Sissoko : Assimi face à « l'équation des deux poids et deux mesures... ».**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 30 AOÛT 2022

**1170**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Soutien aux actions de la transition**

**La Côte d'Ivoire entre  
accalmie et escalade !**



**Burkina Faso : Le Premier ministre contredit  
par la famille Sankara et la Justice**



**Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la  
Sécurité : La refondation au cœur des préoccupa-**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**29** août  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**498**

Nouveaux cas confirmés

**12**

Nouveaux guéris

**01**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**551 883** Vaccinations incomplètes

**1 634 380** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 337**

**Guéris**

**30 457**

**Décès**

**739**

dont 36 font l'objet  
d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.20



## / Une /

Affaire des 49 militaires ivoiriens : La Côte d'Ivoire entre accalmie et escalade !

P.5

## / Brèves /

Pour la stabilisation des régions du centre du pays : Une stratégie nationale et son plan d'actions adoptés !

P.12

Les policiers ivoiriens sommés de mettre à jour les pièces de leurs voitures : Le Mali doit s'en inspirer

P.12

Primature : Le Premier Ministre par intérim rencontre le cabinet

P.13

Madagascar : Au moins 11 morts après des tirs des gendarmes sur des civils

P.13

Mali : Des administrateurs et des journalistes introuvables

P.14

Burkina : Un soldat tué, 28 "terroristes neutralisés" dans deux opérations (armée)

P.14

## / Actualité /

FAMA : Fin de visite d'autorité du chef d'état-major général des armées dans les théâtres d'opérations

P.16

Mali : Fallait-il renouveler le mandat de la MINUSMA ?

P.17

## / Politique /

Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité : La refondation au cœur des préoccupations

P.19

Lettre ouverte de Madame Bouaré Fily Sissoko : Assimi face à « l'équation des deux poids et deux mesures... ».

P.20

Tribune de Mohamed Abdellahi Yaha : « Cessons de penser l'essor africain en termes de rattrapage »

P.23

Contribution : Le mythe du soldat salvateur dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest francophone

P.25

## / Culture & société /

FAIC : Les acteurs se concertent pour lever les blocages du financement

P.27

## / International /

Burkina Faso : Le Premier ministre contredit par la famille Sankara et la Justice

P.28

Joao Lourenco : Le dauphin parvenu à conserver le pouvoir en Angola

P.30

Éthiopie : Armée et rebelles du Tigré s'affrontent en région de l'Amhara

P.31

## / Sport /

Afrique du Sud : Une Russe et un vigile vainqueurs de l'ultramarathon de Comrades

P.32

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Affaire des 49 militaires

ivoiriens **La Côte**

## d'Ivoire entre accalmie et escalade !

Arrestation d'une activiste venue au Mali, mission officieuse à Bamako et le Chef d'Etat Major des Armées ivoiriennes, Lassina Doumbia, qui tient des propos rassurants aux familles des 49 militaires arrêtés au Mali. Le dossier qui oppose le Mali à la Côte d'Ivoire évolue pour le moins en zigzag.

Au terme de sa rencontre avec les familles des 49 militaires ivoiriens le 25 août 2022, le Chef d'état-major général de l'armée ivoirienne, Lassina Doumbia, s'est dit optimiste et confiant. Il a tenu à rassurer les familles sur leurs conditions de détention et leurs états de santé. Aussi, il a indiqué que les négociations se poursuivent.

Inculpés depuis le vendredi 12 août 2022 pour « tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat », les 49 militaires ivoiriens ont été placés sous mandat de dépôt. L'information a été donnée, dimanche 14 août 2022, par l'AFP qui cite des sources judiciaires.

Afin de les rassurer, Lassina Doumbia a rencontré les familles des 49 soldats ivoiriens en détention au Mali. Il a fait savoir qu'ils se portent bien. « Il n'y a aucune alerte, aucune mauvaise nouvelle sur leur santé et sur leurs conditions de détention », a rassuré le Chef d'état-major général de l'armée ivoirienne.

Selon Lassina Doumbia, la décision des autorités maliennes de mettre sous mandat de dépôt les 49 militaires ivoiriens ne préjudicie pas l'option diplomatique. « Je voudrais vous rassurer que la décision du mandat de dépôt n'a aucune conséquence sur les négociations qui se poursuivent. Ne donnez pas l'occasion aux opportunistes et aux malveillants de s'en servir. Restons soudés et solidaires », a-t-il



affirmé, avant d'ajouter « Je suis plus optimiste et confiant ».

En guise de solidarité, le général Lassina Doumbia a remis – de la part du Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara – une enveloppe de 500 000 FCFA à chacune des familles des 49 militaires détenus au Mali, afin de leur permettre de faire face aux dépenses liées à la prochaine rentrée scolaire.

Prenant la parole, Alfred Kouassi a témoigné sa gratitude au Président Alassane Ouattara, à son gouvernement et à la hiérarchie militaire au nom des différentes familles. Il a appelé celles-ci à faire confiance aux autorités qui mettent tout en œuvre pour que « les choses se passent bien ».

En attendant, d'autres médiations, officielles et officieuses, sont en cours pour décanter cette situation des 49. On pense notamment à celles menées par le Togo et des leaders religieux.

Revenant sur « les opportunistes et malveillants », force est de penser au cas de la dame Pulchérie Gbalet placée en garde en vue le 22 août à la suite d'un « guet-apens » juridico-policier. En effet, invitée à venir retirer son passeport et son téléphone portable qui avaient été confisqués suite à une première interpellation à son retour du Mali, la célèbre activiste ivoirienne s'est retrouvée inculpée pour entre autres, « intelligence avec une puissance étrangère ». En français facile,

comme agent, espionne ou cheval de Troie du Mali en Côte d'Ivoire.

Que penser de cette inculpation au moment où une délégation de religieux ivoiriens et ivoiro-maliens était à Bamako pour tenter de calmer le jeu entre Bamako et Abidjan et éviter toute détérioration des relations entre deux pays frères que tout unit.

Que feront les autorités ivoiriennes avec cette délégation ? Envoyer ses membres rejoindre Pulchérie Gbalet en prison ? Ou envoyer l'activiste les rejoindre en liberté ?

■ Maffenin Diarra



## ■ L'ESSOR



Certains élèves exercent de petites activités rentables pour préparer la rentrée scolaire et apporter un soutien à la famille. Cette habitude s'est installée chez de nombreux écoliers depuis des années maintenant



Les supporters maliens de Nouakchott sont déterminés à apporter leur soutien aux Aiglons engagés dans le tournoi UFAO- A qualificatif pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations U 20



## ■ Séga DIARRAH



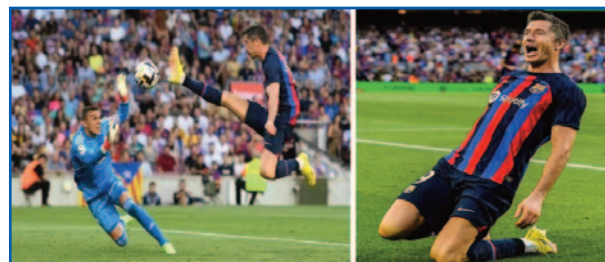
Plainte du #Mali : Le gouvernement a indiqué qu'un hélicoptère appartenant à l'opération #barkhane a acheminé, les 6 et 7 août, Ibrahim Ag Bahanga et le colonel Abou Talha, commandant de l'émirat de Tombouctou de la forêt de Ogrich(#Goundam- #Tombouctou)à une destination inconnue

## ■ Radio Foot International - RFI



quand le chat n'est pas à la maison, les souris font ce qu'elles veulent. on vu quelqu'un qui a remporté le titre du meilleur buteur de la Liga en atteignant même pas 30 buts juste parce que y'avait pas un joueur de haut niveau dans ce championnat. Lewandowski c'est 3 matchs,

4 buts et 1 passe décisive. si c'est pas dans PlayStation Benzema ne sentira jamais l'odeur du pichichi



## ■ Assos Sahel

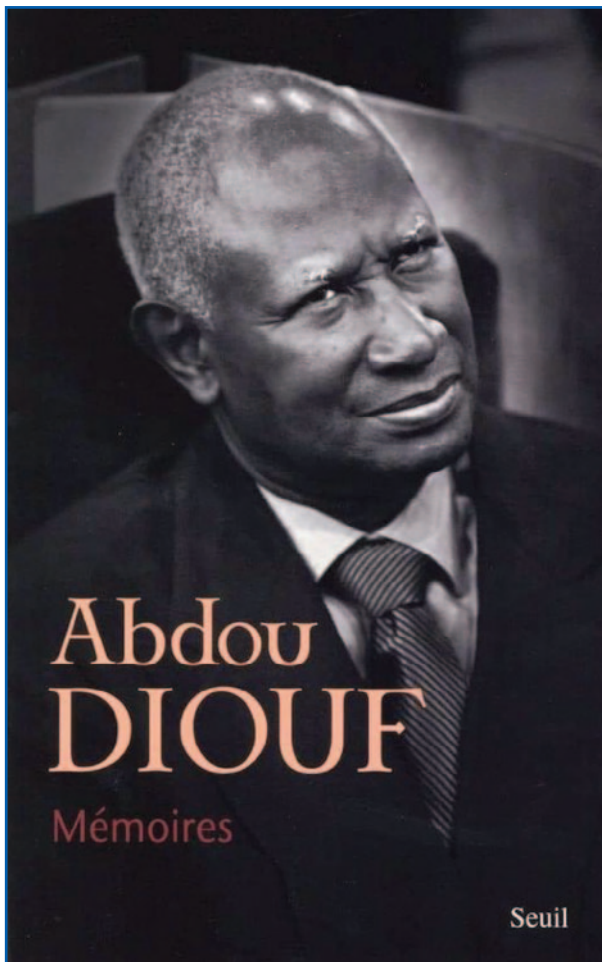


BELLE LEÇON DE L'HUMAINE NATURE :

« C'est à partir du moment où je fus relevé de mes fonctions de gouverneur du Sine-Saloum que, pour la première fois, je fus véritablement confronté à l'ingratitude des hommes. J'ai pu alors constater que, tant que vous êtes une autorité, les hommes vous sont fidèles et sont à vos pieds, mais dès que vous êtes en disgrâce, ou qu'ils vous y croient, certains d'entre eux n'ont plus de considération pour vous et vous tournent le dos. C'est le cas de ce grand chef religieux qui, lorsque j'étais encore gouverneur, m'avait demandé de lui installer une coopérative dans un village de la région. Au moment de quitter mes fonctions, j'ai pensé qu'il valait mieux prendre l'arrêté avant de partir, afin que mon successeur puisse finaliser rapidement le projet. J'avais fait cela avec un zèle qui correspondait au respect que je vouais à ce guide. J'ai donc signé l'acte et je voulais lui dire au téléphone de ne pas s'inquiéter, puisque j'avais tout fait. J'ai eu une grande surprise. Un de ses disciples m'a fait attendre longtemps et, à la fin, quelqu'un d'autre a pris l'appareil pour me dire « Gouverneur, le marabout vous salue bien, il m'a chargé de vous dire qu'il est très occupé en ce moment mais qu'il vous souhaite le meilleur. » Je lui ai répondu que c'était tout juste pour lui dire que j'avais signé l'arrêté pour la coopérative. Dans mon for intérieur, je me disais que ce n'était pas possible qu'il me traitât ainsi.

Que dire également du comportement de cet homme qui était toujours dans nos cortèges à crier à tue-tête : « Maintenant nous avons le meilleur gouverneur du pays, un gouverneur qui nous porte du bonheur » ? Il le faisait avec tout ce qu'on pouvait imaginer comme obsequiosité, louanges, ovations et autres envolées dithyrambiques. Pourtant, quand j'ai quitté mes fonctions, il ne savait pas encore que j'étais affecté à un nouveau poste et un jour, en sortant du ministère des Affaires étrangères, je l'ai aperçu devant la pharmacie du Rond-Point et me suis dirigé vers lui. Il m'a aussitôt tourné le dos et j'ai compris que, s'il avait agi de la sorte, c'est qu'il ne voulait pas se compromettre avec quelqu'un qui était en disgrâce ou en tout cas qui était considéré comme tel. Pour le jeune homme de 27 ans que j'étais, qui croyait à tant d'idéaux, voir les hommes se comporter cette façon fut un choc. Et me sont revenus en mémoire mes jeunes

années de latinistes au lycée Faidherbe et les vers qu'Ovide, exilé par Auguste au bout du monde, à Tomis, sur les bords de la mer Noire, écrivait dans les Tristes : « Tant que la fortune te sourit, tu auras beaucoup d'amis, si les nuages se montrent, tu te retrouveras seul. » Il y a eu certes ce griot et ce grand chef religieux que j'admirais tant, mais il y a eu bien d'autres encore »  
 Abdou Diouf, Mémoires, Éditions Seuil.



## USAID Mali



USAID - US Agency for International Development Keneya Nieta travaille avec les communautés pour qu'elles soient autonomes!

Pendant six mois, le village de Yadianga, région de Mopti, était plongé dans l'insalubrité. En effet, par manque de matériels de travail, le comité Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) ne pouvait plus mener les activités d'assainissement. Conscient de leur contribution dans l'amélioration de la santé, le comité villageois de santé, par le biais de sa caisse villageoise de solidarité santé, a offert au comité WASH un lot de matériels d'assainissement d'une valeur de 175 500 CFA. Composé de cinq brouettes, cinq pelles, 10 gants de ménage, 15 balais, 10 râpeaux, 30 masques et cinq bouteilles d'eau de javel,

ce matériel permettra au comité WASH de reprendre les activités d'assainissement. « A travers USAID Keneya Nieta, nous avons appris à faire face à nos problèmes de santé avec nos ressources locales. Avec ce matériel, nous organisons chaque jeudi une journée de salubrité. Les ordures recueillies sont transformées en composte et vendues aux cultivateurs pour ensuite acheter des balais », explique Boureïma A Bamadio, Président du comité WASH. University Research Co., LLC (URC) USAID Mali #Santé



## Issa Kaba



Sincèrement les gens doivent arrêter ,cette distinction a été remise l'année dernière( 2021) a Ahmed Tidiane Haidara (fils aîné de Haidara ) il s'est fait représenter par son petit frère Iba Haidara . Le nom de la catégorie était " jeune prêcheur le plus influent " il se peut que les organisateurs de Kéwalé People ne soient pas sérieux mais ils valent mieux que ceux qui les dénigrent sur du faux .





## ■ TV5MONDE Info



Selon France Info, Paul Pogba assure aux enquêteurs qu'il a plusieurs fois été intimidé à Manchester et jusqu'au centre d'entraînement de la Juventus. Parmi les suspects, il affirme avoir reconnu son frère Mathias.

## ■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Motorola Solutions a annoncé le lundi 29 Aout 2022 a racheté Barrett Communications, un fournisseur mondial de radio-communications spécialisées apprécié de la clientèle des secteurs de la sécurité civile, de la sécurité frontalière, des garde-côtes et d'autres secteurs publics et privés. La société est basée à Perth (Australie-Occidentale).



## ■ Teamgladia TV



Félicitations à la FAMILLE WOROLI élu meilleur groupe comédien de l'année au KÉWALÉ AWADRS 2022, hier soir à l'hôtel Radisson Collection. #TeamGladia TV



## ■ Bacary Camara



Humeur Pourquoi change-t-on les constitutions, mais sans jamais y toucher aux hymnes nationaux ? Une question de ma fille à l'éminent journaliste Abdoul Karim Dramé de-

puis Conakry..

Ma fille est une historienne du dimanche. Très curieuse de tout, elle ne cesse pas de me « harponner » avec ses questions sur le passé historique du Mandé, des questions qui ressemblent bien souvent à des colles, comme du genre : Dis-moi Papa Soundiata avait combien de femmes. Est-ce qu'il y'a eu des héritiers ? Par exemple on connaît le nombre de femmes de Soumaoro et on sait par ailleurs que son fils a été pris en captivité lors de la grande casse de la ville du Sosso. Poursuivant sur la même lancée, elle revient toujours à la charge : Dis-moi Papa, pourquoi en Afrique on change toujours les constitutions et on ne touche pas aux hymnes nationaux ? Ma fille je vais d'abord répondre à la première question sur Soundiata. Si les récits n'ont pas mentionné le nombre de ses femmes ou de ses héritiers, c'est pour une raison simple. Au Mandé le pouvoir se transmettait par la voie des pères et non des fils.

Après Soundiata, c'est un de ses frères qui devait le succéder au trône, pas son fils comme ce fut le cas au royaume du Sosso. Pour la deuxième question, il faut t'adresser à Tonton Dramé (depuis Conakry). Et puis quelques minutes plus tard elle me demande de l'expliquer le premier couplet de l'hymne national du Mali : « A ton Appel Mali pour ta prospérité, Fidèle à ton destin. » C'est pourtant assez clair ma fille. Mais Papa on pouvait aussi écrire « fidèle à ton passé glorieux, fidèle à ton histoire glorieuse » mais fidèle à ton destin, je ne comprends pas ça car des maliens ont choisi un destin de « terroriste »

B.CAMARA, Journaliste



## ■ Fahad Ag Almahmoud



Embuscade contre une patrouille des FAMA entre Lelehoie et Tessit. Pour l'instant les nouvelles sont bonnes.

## ■ Erdogan Président



Respect pour ce Jeune joueur Sénégalais Sadio Mané, il refuse de tenir un verre de bière lors de cette cérémonie de prise de photo. Au delà de son humanisme il est aussi attaché à sa religion qui est l'islam.



## ■ Serge Daniel



#Mali-Niger-Algérie-Nouveau drame de l'immigration clandestine/D'après mes infos (source famille), au moins 21 ressortissants de pays du Sahel ont disparu avec leur véhicule depuis le 24/08/2022, non loin de la frontière Niger-Mali-Algerie. Ce 29/08/2022, les recherches se poursuivaient.

## ■ Amb. Abdoulaye Diop



" La désinformation a un avantage important sur la vérité, car rétablir la vérité est particulièrement coûteux. " Edgar Morin

## ■ Gouvernement du Mali



L'AEPEPAM reçue par la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane  
La Ministre de l'Education Nationale et les cadres de son département ont rencontré ce lundi 29 Août 2022, l'Association des Promoteurs d'Ecoles Privées Agréés du Mali (AEPEPAM). L'objet de la rencontre portait sur les actions menées par l'association pour accompagner le département, le paiement des arrières des subventions, la rentrée scolaire, ou encore les orientations. Loin de brandir les muscles, selon le Président de ce collectif, l'honorable Modibo Kane, l'AEPEPAM entend jouer son rôle d'appui et de partenaire pour une école performante et pour un partenariat gagnant gagnant. Tout en saluant ce cadre de concertation et d'échange, la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane se dit disponible aux différentes sollicitations afin de trouver des solutions idoines. Elle a ajouté que lorsqu'on se parle, on arrive toujours à un consensus. Elle a remercié les promoteurs qu'elle considère comme un maillon essentiel de la chaîne. Des remerciements ont été faites aux autorités de la transi-

tion pour la bonne organisation des examens de fin d'année. Le collectif salue et félicite la Ministre pour l'énorme travail abattu et l'appelle à continuer dans ce sens. Madame a rappelé aux hôtes du jour, de tout mettre en œuvre pour dispenser un enseignement de qualité.

Pour rappel, lundi dernier, une association de promoteurs d'écoles privées avait été reçue par la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane. Elle a appelé les différents acteurs à s'engager et à s'impliquer afin de sortir l'école malienne de l'impasse.

CELLULE DE COM MEN.



Le foulard et la loi des pionniers remis à la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane.

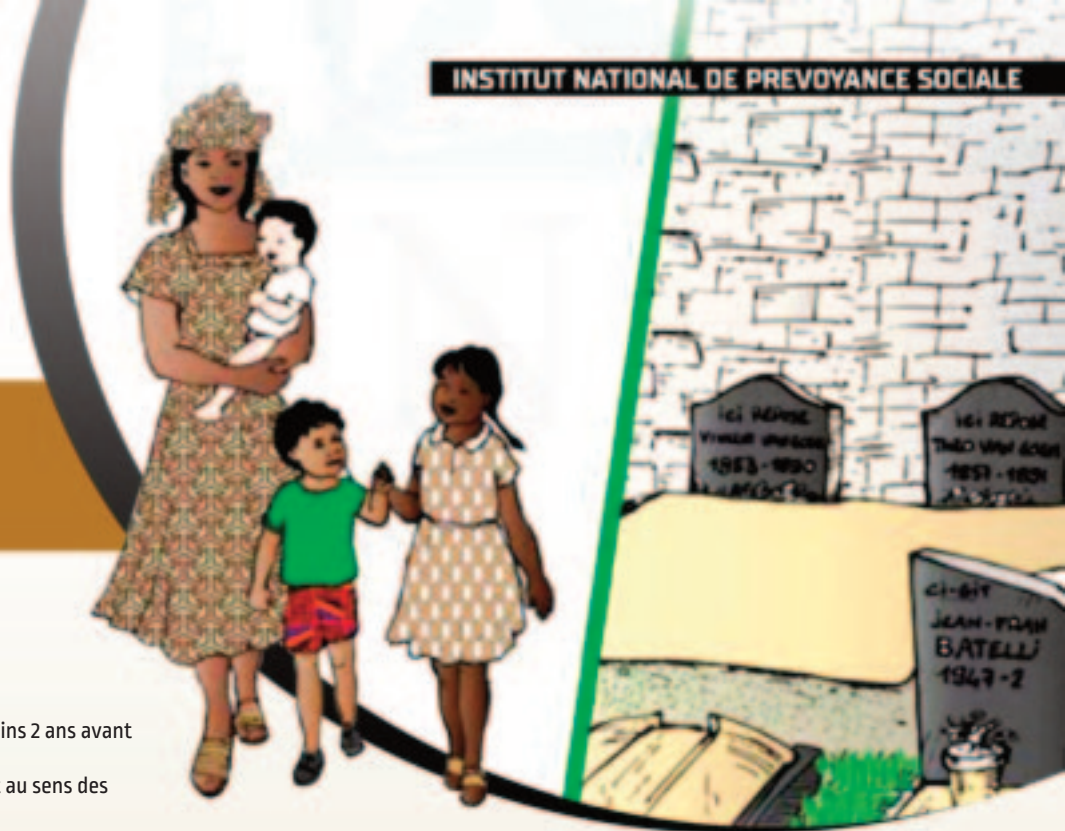
Après la rencontre du collectif des promoteurs d'écoles privées agréés du Mali, la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane a reçu le mouvement pionnier. Une belle entrée en matière avec le chant national des pionniers dans la salle de réunion du cabinet. Son Coordinateur, Abdoulaye Coulibaly, accompagné des jeunes a salué la disponibilité et l'engagement de la Cheffe du département.

Le tableau portant la loi du pionnier et le foulard ( la directive des pionniers) ont été remis à la Ministre de l'Education Nationale. Des symboles forts, synonymes de son engagement et de son dévouement à la cause nationale. Les pionniers ont chargé la Ministre de remettre leur message au Président de la transition, Colonel Assimi Goïta, Chef de l'Etat. La cérémonie a été riche en échanges.

CELLULE DE COM-MEN



# L'allocation de survivant



## Conditions d'ouverture du droit :

Pour la conjointe, avoir contracté mariage au moins 2 ans avant le décès de l'assuré ;

- pour les orphelins, être à la charge du défunt au sens des allocations familiales.

## Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable / Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Jugement d'hérédité	Tribunal	Tribunal
Acte de décès	Autorité administrative	Autorité administrative
Demande de d'allocation de survivant	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur, éventuellement rempli par les précédents sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait moins de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Certificat de vie	Autorité administrative	Autorité administrative
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur	L'employeur (bulletins de salaire, indemnité de départ à la retraite, etc.)
Certificat de vie des enfants de 1 à 13 ans	Autorité administrative	Autorité administrative
Certificat de fréquentation scolaire des enfants de 14 ans plus.	Autorité scolaire	Autorité scolaire
Pièces d'états civils non déclarées au moment de l'immatriculation	Autorité administrative	Autorité administrative : - pièces état-civil des enfants non déclarés par l'assuré - pièces état-civil des mariages non déclarés par l'assuré.

## Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de survivants est calculée sur la base des éléments ci-après :

- la rémunération mensuelle moyenne (RMMaa) des années d'activité ;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2% ;
- le nombre minimal d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation pour avoir une pension ou durée d'assurance minimale (DA) de 13 ans ;
- le nombre d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation converti en semestres (SA).

Le montant de l'allocation de survivants, se répartit de la même façon que les pensions de survivants, sobtient en appliquant à la pension la formule suivante :

$$AS = RMMaa \times DA \times TA \times SA$$

Exemple :

Un assuré comptant 5 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours de ses années d'activité.

L'allocation de survivants se calcule comme suit :

- arémunération mensuelle moyenne des années d'activité (RMMaa) : 9 463 616 FCFA : 60 = 157 726 FCFA
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée d'assurance minimale (DA) : 13 ans
- le nombre d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation converti en semestres : 10 semestres
- le montant de l'allocation de survivants est de :  
 $157726 \text{ FCFA} \times 2\% \times 13 \times 10 = 410\,090 \text{ FCFA}$

## Date d'effet :

L'allocation de survivants prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

**Pour la stabilisation des régions du centre du pays : Une stratégie nationale et son plan d'actions adoptés !**



Dans son chapitre des mesures législatives et réglementaires, le Conseil des Ministres du Mercredi 24 Août a adopté le projet de Décret portant approbation de la Stratégie nationale des régions du Centre et son Plan d'Actions 2022-2024. Ce, à partir du rapport du Premier Ministre par intérim, Colonel Abdoulaye Maïga.

Les Autorités de la Transition, ont au centre de leurs préoccupations, les questions relatives à la sécurité, la paix, la bonne gouvernance entre autres. Surtout la sécurité dans toutes les régions du pays singulièrement, celles du centre qui sont en proie à la crise relative aux menaces terroristes. Ce faisant, l'adoption de ce projet de décret portant approbation de la Stratégie nationale des régions du Centre et son Plan d'Actions 2022-2024 entre dans ce cadre. Il a été adopté à partir d'un rapport du PM par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga. En effet, cette stratégie traduit la volonté des autorités de la Transition d'avoir une approche holistique de la stabilisation des régions du Centre. Elle vise à faire du Centre une zone stable et prospère où les communautés sont réconciliées entre elles-mêmes et vivent en harmonie avec leurs voisins. Ainsi, cette stratégie est dans le cadre de la résolution de la crise du centre. Et le Gouvernement a pris acte de la communication écrite relative à cela lors de sa session du Conseil des Ministres du 15 juin 2022 avant d'être adopté lors de celui du mercredi 24 Août. La Stratégie nationale de Stabilisation des régions du Centre est articulée autour des axes suivants : le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ; l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la justice ; la gestion des questions humanitaires et le relèvement économique ; enfin la communication et la coordination des interventions des partenaires. A savoir que le présent projet de décret adopté ouvre la voie à la mise

**Les policiers ivoiriens sommés de mettre à jour les pièces de leurs voitures : Le Mali doit s'en inspirer**



La mise à jour des pièces des voitures des porteurs d'uniformes aidera à soigner leur image, mais également donnera un exemple de civisme.

Le directeur général de la police nationale de Côte d'Ivoire a instruit les personnels relevant de sa corporation à prendre toutes les dispositions requises en vue de mettre à jour les pièces administratives des véhicules des fonctionnaires du service. Pour le DG, cette mesure « permettra de redorer l'image de marque de la corporation ». Cette décision est partie du constat selon lequel « une frange importante des forces de défense et de sécurité ne disposent pas de documents afférents à leurs véhicules ». Un fait d'autant plus paradoxal que ce sont bien les policiers et les gendarmes qui interviennent au quotidien dans la circulation, pour s'assurer que les pièces des véhicules automobiles, sont à jour. Le patron de la police nationale ne veut pas laisser les choses en l'état plus longtemps. D'où la prise de cette décision. Au Mali, c'est en cette période de transition dirigée par des militaires que le bon exemple ivoirien doit inspirer le ministre de la Sécurité intérieure. Il est aujourd'hui, impensable que c'est les forces de sécurité qui exigent d'enlever les vitres teintées, de circuler sans la plaque minéralogique, sont eux-mêmes les adeptes de tout ce qu'ils interdisent aux citoyens. Au Mali, le numéro CH (référence au numéro du châssis) qu'affectionnent nos porteurs d'uniformes, est en passe de devenir une mode. Rien que pour la sécurité et l'identification du véhicule et du conducteur, la mise à jour de toutes les pièces des voitures est recommandée.

Mamadou Sidibé / Source : Arc en Ciel

en œuvre des actions prévues dans le Plan d'actions. Un plus pour la reconstruction du Mali !

Par Mariam Sissoko / Source : Le Sursaut

**Primature : Le Premier Ministre par intérim rencontre le cabinet**



**Le Premier ministre, par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga a rencontré, le lundi 29 août 2022, les membres du cabinet du Premier ministre dans la salle de conférence de la Primature.**

**P**renant la parole au nom de tous les membres du cabinet, le ministre Directeur de cabinet le Professeur Issiaka Ahmadou Singaré a adressé ses vives félicitations au Premier ministre par intérim pour le choix porté sur lui par le Président de la Transition, le colonel Assimi Goïta en ces moments difficiles de la vie de la Nation pour assurer l'intérim du Premier ministre. Le Professeur Singaré, lui a fait part de la totale disponibilité des cadres de l'Institution à l'accompagner pour la réussite de sa mission.

Le colonel Abdoulaye Maïga a, pour sa part, déclaré avoir accueilli avec un grand honneur sa désignation pour assurer l'intérim du Chef du gouvernement et a remercié le Chef de L'État pour la confiance placée en sa modeste personne.

Après avoir formulé des vœux de prompt rétablissement au Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, le Chef du Gouvernement par intérim a expliqué que « l'intérim exige une double mission : rester dans le sillage des instructions du Premier ministre Choguel Kokalla Maïga et faire face aux défis quotidiens ».

Le Chef de l'administration publique par intérim a conclu à l'endroit des membres du cabinet que « le respect mutuel, la courtoisie et la cohésion qui permettront de pacifier l'espace de travail doivent guider nos actions de tous les jours ».

Source : CCRP /Primature

**Madagascar : Au moins 11 morts après des tirs des gendarmes sur des civils**



**A**u moins 11 personnes ont été tuées lundi à Madagascar après que les gendarmes ont ouvert le feu sur des habitants en colère, autour d'une sombre affaire d'enlèvement, selon la gendarmerie et une source médicale à l'AFP.

"Les gendarmes (...) ont tiré sur la foule", a déclaré Jean Brunelle Razafintsindraofa, député du district d'Ikongo (est), où s'est déroulé l'incident. Médecin en chef de l'établissement où des victimes ont été transportés, Tango Oscar Toky, joint par téléphone, a comptabilisé "neuf personnes mortes sur le coup" et 33 blessés dont 5 décédées une fois à l'hôpital - soit 14 morts au total. Mais les gendarmes ont eux donné un bilan plus bas, avec 11 morts et 18 blessés.

Aux alentours de 08H00 GMT, des tirs ont retenti à Ikongo. Depuis la semaine dernière, la petite ville est sous le choc : un enfant, albinos, a disparu et les autorités suspectent un enlèvement.

Sur la grande île de l'océan Indien, les personnes atteintes d'albinisme sont régulièrement la cible de violences. Plus d'une douzaine d'enlèvements, d'attaques et de meurtres ont été signalés au cours des deux dernières années, selon les Nations Unies. Quatre suspects ont été arrêtés par les gendarmes. Mais les habitants sont décidés à faire justice eux-mêmes. Dans la matinée, ils se sont rendus devant la caserne de gendarmerie et ont demandé qu'on leur remette les quatre suspects, selon M. Razafintsindraofa.

D'après une source de la gendarmerie à l'AFP, au moins 500 personnes ont débarqué, certaines munies d'"armes blanches" et de "machettes". "Il y a eu négociations, les villageois ont insisté", raconte la source. Les gendarmes ont alors décidé de lancer des fumigènes pour disperser la foule, et tiré quelques coups de feu en l'air.

Mais les habitants ont continué à tenter de forcer le passage pour entrer dans la caserne. "On a eu pas eu d'autres choix que de se défendre..." dit la même source.

La police malgache est régulièrement épinglée par la société civile pour des violations des droits humains, qui font rarement l'objet de poursuites.

Source : Agence France-Presse

Abonnez vous à votre journal numérique

**Malikilé**

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com

**Mali : Des administrateurs et des journalistes introuvables**



**A** l'occasion de la journée internationale des personnes victimes de disparition forcée, nous faisons le point sur les cas au Mali. Ils sont nombreux. Ils sont administrateurs civils, journalistes, entre autres, enlevés et toujours introuvables. Le syndicat autonome des administrateurs civils estime à "33, le nombre administrateurs civils et leurs proches victimes de disparition forcée depuis 1990 ».

Aly Cissé était le sous-préfet de Farako au moment de son enlèvement en 2019. Drissa Sanogo servait à Gourma-Rharouss, comme préfet quand il a été capturé par des hommes armés en 2020. En plus d'eux, plusieurs autres administrateurs civils ont été enlevés. Certains sont morts otages", déplore le syndicat autonome des administrateurs civils. Le syndicat a mené plusieurs actions, notamment de nombreuses grèves, en signe de solidarité pour ses camarades.

Des journalistes aussi disparus

Depuis des années, les hommes de médias aussi sont victimes d'enlèvement dans ces zones de crise. Parmi eux, Hamadou Nialibouly, Moussa Dicko ou encore Olivier Dubois. Toujours aux mains de leurs ravisseurs, ils ont été enlevés entre 2020 et 2021. Le français Olivier Dubois est apparu pour la dernière fois en mars dernier, dans une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, les enquêtes sont toujours en cours selon les autorités, dans l'affaire de Birama Touré porté disparu depuis le 29 janvier 2016. Rappelons qu'en fin février, suite à la libération de certains militaires aux mains de leurs ravisseurs, le ministre de la défense et des anciens combattants, col Sadio Camara avait rassuré que les dispositions sont en cours pour " obtenir dans un meilleur délai, la libération de tous les otages sur le territoire malien".

« Nous continuons d'y croire et d'espérer que nos confrères seront retrouvés très bientôt » déclare Bandiougou Danté président de la maison de la presse. Il ajoute que le gouvernement est à pied d'œuvre pour les recherches. Mais l'insécurité sur le terrain ne facilite pas la tâche, rappelle-t-il.

Bandjougou Danté Président de la maison de la presse

Source : Studio Tamani

**Burkina : Un soldat tué, 28 "terroristes neutralisés" dans deux opérations (armée)**



**L**e ministre de la sécurité et de la protection civile, le général de brigade Daoud Aly Mohammedine, a reçu en audience, ce matin, l'ambassadeur de la fédération de Russie au Mali, SEM. Igor Gromyko. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre le Mali et la Russie. Le diplomate russe a magnifié les excellentes relations entre les deux pays, qui vont en se bonifiant avec comme point d'orgue, l'entretien téléphonique récent entre le président de la transition, chef de l'état, chef suprême des armées, le colonel Assimi Goïta et Vladimir poutine, président de la fédération de Russie. Il a rappelé, au passage, la conférence sur la sécurité intérieure de Moscou, tenue récemment, et qui a vu la participation du ministre de la défense et des anciens combattants, le colonel Sadio Camara.

Une rencontre à laquelle devrait participer le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, à l'invitation du Ministre russe de l'intérieur, invitation qui a buté, malheureusement, sur un impératif de calendrier. SEM. Igor GROMYKO a saisi l'occasion pour rappeler le projet d'accord de coopération entre le Ministère russe de l'Intérieure et le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile devant être soumis à signature. Se réjouissant de la visite du diplomate russe, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE est revenu sur le partenariat stratégique et dynamique entre le MALI et la fédération de RUSSIE. Une coopération qui va crescendo, dirait-il et la dont la matérialisation profite, aujourd'hui, allègrement aux forces de défense et de sécurité. Ce partenariat avec la Russe, selon le Ministre devra se renforcer, d'où sa ferme volonté d'aller, dans un bref délai, vers la signature de l'accord de coopération sus-indiqué.

Source : Bamada.net





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## FAMa : Fin de visite d'autorité du chef d'état-major général des armées dans les théâtres d'opérations

**A**près la 8ème région militaire Sikasso, les secteurs n°5 Ségou, n°4 Sévaré, n°1 Gao, n°2 Bourem et Bamba, c'est dans le secteur n°3 Tombouctou de l'opération Maliko qu'a pris fin cette visite du chef d'état-major général des armées, le général de division Oumar Diarra. Cette tournée a débuté depuis le 17 août 2022 pour prendre fin le vendredi 26 août 2022. Il était accompagné dans ce déplacement par ses proches collaborateurs qui composent son état-major. L'objectif de cette visite était de transmettre les salutations d'encouragement et de félicitations des plus hautes autorités aux éléments

engagés sur le terrain, les informer de l'actualité du moment, leur donner des orientations pour les prochaines opérations mais aussi et surtout de leur prodiguer des conseils. C'était l'occasion aussi pour lui de visiter certains travaux d'installations militaires.

Le général ne s'est pas limité à la visite des emprises militaires seulement mais également il s'est rendu chez des autorités administratives, coutumières et religieuses dans toutes les localités concernées. Il les a demandés de renforcer davantage la coopération avec les FAMa qui consentent d'énormes efforts pour garantir la sécurité des personnes

et de leurs biens.

Dans ses adresses aux hommes, le CEMGA a axé ses messages sur des points saillants à savoir la cohésion, la discipline, et le respect des conventions de Droit de l'Homme.

S'agissant de la cohésion, le général Diarra a exhorté les Forces de Défense et de Sécurité à renforcer davantage le lien de fraternité entre les différentes corporations.

« L'Armée malienne est une et unifiée dans sa chaîne de commandement, veillez ainsi à imprimer cette image à tous les niveaux de responsabilité de manière transcendante et verticale », dit-il.

Il a solennellement attiré l'attention de tout un chacun sur les manœuvres de division qui ne s'arrêteront jamais en ce qui concerne l'armée par certains politiques pour des fins sordides, surtout quand il s'agit d'ethniciser le terrorisme au Mali.

Pour lui, seul l'exercice du devoir de la vigilance peut mettre chacun à l'abri de la manipulation de certains individus extérieurs comme intérieurs qui n'ont d'autres agendas que de semer le chaos dans notre pays. Il a de ce fait invité les FAMa à être fidèles à leur serment qui est de défendre et protéger les intérêts supérieurs de la Nation pour ainsi dire que si le Mali tient aujourd'hui, c'est grâce à son Armée qui est restée professionnelle malgré les difficiles situations qu'elle traverse et à son peuple qui a su toujours garder la confiance inébranlable en les FDS.

Concernant la discipline, le CEMGA a donné des éclaircissements par rapport à certaines pratiques peu orthodoxes qui ne peuvent pas être tolérées car elles n'honorent pas le nom des FAMa et ternissent l'image de toutes les FDS. Face à cette situation le Général a brandi des mesures de répressions pour que les hommes fassent preuve de retenue dans leurs agissements souvent mal saints et de garder le caractère professionnel de l'Armée malienne. Il a exhorté également les éléments à éviter considérablement la consommation d'alcool et des produits stupéfiants.

Parlant des conventions des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire, le Général Diarra a rappelé que les FAMa sont une Armée régulière donc régie par des règles dont le respect est une obligation pour les éléments.

Forces armées maliennes





# Mali : Fallait-il renouveler le mandat de la MINUSMA ?

Boubacar Haidara, Chercheur sénior au Bonn International centre for conflict studies (BICC) ; Chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM), Sciences-Po Bordeaux., Université Bordeaux Montaigne



Le 29 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de renouveler pour une année supplémentaire le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Créée en avril 2013, cette mission, forte de 13 000 soldats, avait pour objectifs, entre autres, de faciliter l'application de l'accord de paix issu du processus d'Alger, signé entre l'État malien et les groupes représentant la rébellion touareg déclenchée l'année précédente, de renforcer l'autorité de l'État dans le centre du Mali et de protéger les civils. Neuf ans plus tard, il n'est pas certain que ces objectifs aient été atteints.

La Minusma dans le viseur d'un mouvement malien pro-junte et pro-Russie Le mouvement panafricaniste et pro-russe « Yèrèwolo, debout sur les remparts » est conscient de ces faiblesses et pourrait être sur le point de faire regretter sa décision au Conseil de sécurité.

Moins d'un mois après le renouvellement du mandat, le 20 juillet 2022, son « sulfureux » porte-parole Adama Ben Diarra – qui est par ailleurs membre du Conseil national de transition, l'organe législatif de la transition ma-

lienne – s'était déplacé en personne au quartier général de la Minusma afin de remettre à ses responsables une lettre leur demandant de quitter le Mali avant le 22 septembre, date commémorative de l'Indépendance du Mali. Le 5 août 2022, le mouvement a tenu un meeting à Bamako pour réitérer sur ses revendications.

Ces développements n'auraient pas eu une grande importance, ni retenu notre attention, si le mouvement Yèrèwolo (qu'on pourrait traduire du Bambara par « dignes fils ») ne nous apparaissait pas comme ayant été le fer de lance de la dénonciation de la présence militaire française au Mali.

Cette dynamique a donné lieu à ce que beaucoup ont appelé un « sentiment anti-français » qui s'est étendu à d'autres pays de la région ouest-africaine et qui s'est soldé par la fin prématurée de l'opération Barkhane (commencée en 2014, comprenant 5 100 soldats) et la task force Takuba au Mali (commencée en 2020, comprenant 900 soldats). En conséquence, les relations franco-maliennes s'en sont trouvées très fortement détériorées.

D'où la question suivante : face à l'opposition populaire, et aux contraintes qui lui sont im-

posées par le gouvernement malien, était-il raisonnable de renouveler le mandat de la Minusma ? Ou bien la mission de maintien de la paix des Nations unies est-elle sur le point d'être la proie de Yèrèwolo, comme l'ont été les opérations militaires françaises ?

## L'influence de Moscou au Mali

Il est important de rappeler que Yèrèwolo a été formé en 2019 dans le but explicite de pousser la France hors du Mali et de laisser la place à la Russie. Depuis le sommet Russie-Afrique qui s'est tenu en octobre 2019 à Sotchi, il aurait reçu des fonds pour soutenir la propagande russe dans le pays.

Il a notamment cherché à le faire en organisant régulièrement des manifestations anti-françaises (et pro-russes). Dès janvier 2019, Diarra a remis à l'ambassade de Russie au Mali une pétition qui aurait recueilli 9 millions de signatures, réclamant l'intensification de la coopération militaire entre son pays et la Russie. Lors des manifestations qu'il organisait, il a également vendu à son public l'idée très séduisante que les Russes étaient les seuls à pouvoir mettre fin à la guerre au Mali en six mois.

À l'époque, les revendications de Yèrèwolo – qui relevaient quelque peu de l'utopie – n'étaient pas assez prises au sérieux. Il reste à savoir si le rapprochement actuel avec la Russie résulte réellement d'une volonté stratégique de réorientation du partenariat dans le domaine de la sécurité et la défense ; ou s'il est le résultat de la pression populaire, à un moment où le soutien de la population apparaissait comme la seule ressource politique dont dispose la junte malienne face à une classe politique nationale, et à une Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) hostiles au maintien au pouvoir des militaires.

Le gouvernement pousse-t-il les partenaires occidentaux hors du Mali ?

Suite au « coup d'État dans le coup d'État » du 24 mai 2021, et après que la décision de concrétiser le partenariat militaire avec la Russie a été actée par la junte, il semble que cela ne pouvait s'appliquer qu'en poussant définitivement la France – devenue dès lors encombrante – hors du Mali.

Le gouvernement de transition a cherché à atteindre cet objectif par une série d'actes ina-

micaux à l'égard de la France, parmi lesquels : l'expulsion de l'ambassadeur français, l'expulsion de journalistes français, l'interdiction pour un avion-cargo allemand transportant des soldats de Takuba de survoler le territoire malien, l'expulsion du contingent danois venu également dans le cadre de Takuba et l'interdiction des chaînes de radio (RFI) et de télévision (France 24) françaises accusées d'être des instruments de propagande contre la junte.

Nous voyons très bien que les conditions du maintien de Barkhane et Takuba n'étaient plus réunies, d'où la décision contrainte de la France et ses partenaires européens de déclarer leur fin.

## La question des droits de l'homme

L'indésirabilité de la Minusma serait en partie due à la différence profonde de lecture entre celle-ci et le gouvernement malien sur la question cruciale des droits de l'Homme, et du droit international humanitaire, à un moment où la stratégie militaire malienne sur le terrain a changé en devenant beaucoup plus offensive. Il s'agit là d'une importante remarque que l'on a pu faire à partir de la fin 2021, depuis l'arrivée des soldats russes au Mali (sans égard au fait qu'ils soient mercenaires ou instructeurs de l'armée régulière).

Des rapports de témoins ont par ailleurs confirmé que les deux partenaires opèrent ensemble sur le terrain, et cela a visiblement conduit à un changement de doctrine, sans que l'on sache toutefois clairement comment il se traduit en des résultats concrets.

Par exemple, nous savons que les soldats maliens n'attendent plus passivement dans leurs camps, en position défensive, que les djihadistes viennent les attaquer.

Dans plusieurs cas, ils sont à l'origine d'opérations visant à débusquer les djihadistes, comme celles de Maliko, Kèlètigu, et Farabougou Kalafia. Les autorités militaires ont qualifié ces opérations de « montée en puissance » des Forces Armées Maliennes (FAMA). Elle se traduit par des opérations souvent très meurtrières contre des personnes présentées comme djihadistes par les FAMA, mais que la Minusma et les organisations de défense des droits de l'homme qualifient souvent de civils. Dans de telles situations, il incombe à la Mi-

nusma d'entreprendre des enquêtes sur d'éventuelles violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ce à quoi la junte s'oppose systématiquement lorsque les accusations portent sur l'armée.

En outre, le gouvernement a refusé à la Minusma l'autorisation de patrouiller dans certaines localités et, depuis l'arrivée des Russes, lui a imposé une vaste zone d'exclusion aérienne. Cela fait que la force onusienne ne peut faire voler ses avions sans demander l'autorisation et sans préavis, ce qui complique ses opérations.

Le 20 juillet 2022, le gouvernement de transition est allé jusqu'à expulser le porte-parole de la Minusma pour des commentaires qu'il avait faits sur le réseau social Twitter au sujet de l'arrestation par le Mali de 49 soldats ivoiriens le 10 juillet. Cette décision a été immédiatement suivie de la suspension immédiate de « toutes les rotations des contingents militaires et policiers de la Minusma, y compris celles déjà programmées ou annoncées ».

Plus récemment, en août 2022, malgré « d'intenses négociations entre les ministres de la Défense allemand et malien », le gouvernement malien a de nouveau refusé d'autoriser la Bundeswehr à effectuer un vol devant acheminer dans le nord du Mali « une solide unité d'infanterie de montagne » pour protéger l'aéroport de Gao, dont la sécurisation incombait auparavant à Barkhane. Cette énième manifestation d'hostilité poussa le gouvernement allemand à suspendre la mission de la Bundeswehr au Mali le 13 août 2022.

Selon le journaliste français Wassim Nasr, le gouvernement malien est allé jusqu'à demander à la Minusma de ne pas communiquer publiquement sur l'aide qu'elle apporte aux FAMA, notamment en matière d'évacuation des blessés de guerre. Une manière de ne pas afficher l'utilité de la mission onusienne auprès du public malien.

Une telle hostilité envers la Minusma n'est guère surprenante. Lors des discussions du Conseil de sécurité de l'ONU sur le renouvellement du mandat, l'ambassadeur du Mali auprès de l'ONU, Issa Konfourou, a été très clair, expliquant que son « gouvernement ne pouvait pas garantir la liberté de mouvement des Casques bleus qui se déplacent dans le pays pour enquêter sur les violations des droits de l'homme... Le Mali ne permettrait pas à la mission renouvelée de remplir son mandat ».

Le Mali pourrait-il (immédiatement) se passer de la Minusma ?

En tout état de cause, un retrait prématuré et désordonné de la Minusma aurait un impact négatif sur la vie de nombreux Maliens vivant dans les zones où elle est déployée. En effet, les recherches que nous avons menées montrent que si la majorité des habitants estiment que la force de maintien de la paix est inefficace dans la protection des civils, ils la trouvent utile dans son implication dans des projets socio-économiques et de développement.

Par exemple, les projets à impact rapide destinés aux groupes vulnérables, mais surtout les programmes d'insertion professionnelle pour les jeunes, permettent d'éviter que ces derniers ne soient tentés de rejoindre les groupes armés moyennant rétribution. À travers ces actions, la Minusma remplit des fonctions que l'État malien seul ne semble pas pouvoir assurer à court terme.

En conclusion, il apparaît insensé d'avoir renouvelé la mission sans obtenir au préalable la garantie du gouvernement malien qu'il travaillerait en étroite collaboration avec la Minusma. Maintenant que le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi à le faire, l'avenir de la mission semble très précaire.

Deux hypothèses principales émergent : soit le gouvernement de transition malien souhaite mettre fin à la Minusma, soit sa stratégie consiste à transformer la Minusma en quelque chose de plus sobre, moins pointilleux sur les questions de droits de l'homme et de droit international. Idéalement, une mission qui serait vidée des partenaires occidentaux plus regardants sur ces questions.

Au-delà de l'influence de Yèrèwolo, il convient de chercher à savoir qui cherche en définitive à affaiblir ou à évincer la Minusma. Ces décisions du gouvernement de transition sont-elles souveraines ou dictées de l'extérieur, notamment par le nouveau partenaire russe ? Si l'on considère la façon dont les relations avec les partenaires occidentaux se sont détériorées avec l'arrivée d'individus russes qui ont été présentés par le gouvernement de la junte comme des instructeurs militaires et par la communauté internationale comme des mercenaires de Wagner, la deuxième option ne semble être qu'une possibilité trop réelle.

Source : yahoo.com

# Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité : La refondation au cœur des préoccupations

L'Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité (OCGS) en partenariat avec l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD), a organisé une conférence-débat sur le thème : « Défis et perspectives de la refondation au Mali », le samedi 27 août 2022, à l'hôtel Azalai Salam de Bamako.

Cette conférence avait pour objectif de présenter d'une part, le projet de participation citoyenne à la refondation et d'autre part de partager quelques perspectives des citoyens sur le processus.



Cette activité a été présidée par le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maiga ; en présence du Secrétaire exécutif de l'OCGS, Baba Dakono. Parmi les panélistes, on peut citer Mamadou Guisse, enseignant ; Me Abdourahamane Ben Mamata Touré, avocat ; Ramata Diaoure, journaliste et Ibrahim Sylla, chercheur. La modération était assurée par Attaher A. Maiga. Ladite rencontre s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « **Participation citoyenne à la refondation au Mali** » et visait à présenter le projet de participation citoyenne au processus de refondation au Mali.

Dans ses propos introductifs, le Secrétaire exécutif de l'OCGS, Baba Dakono, a souligné que l'avènement de l'ère démocratique - avec de multiples réformes - n'a pas permis de répondre aux aspirations légitimes du peuple. D'où les manifestations de rue conduisant pour certaines à des coups d'État militaires. En témoigne les événements d'août 2020 et de mai 2021.

De ce fait, il a précisé que l'incertitude qui caractérise les réformes tient au fait que celles-ci apparaissent épisodiques alors qu'elles devraient correspondre à un processus continu, itératif et large.

Selon, le Secrétaire exécutif de l'Observatoire

Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité (OCGS), « aujourd'hui l'objectif n'est donc pas seulement de remettre le pays en état de marche, grâce à la reprise de l'aide publique au développement, mais aussi et surtout d'engager un véritable processus de réformes structurelles de l'État ».

En effet, il a rappelé que les différents débats lors des ANR (Assises Nationales de la Refondation), ont permis à la société civile malienne de faire des observations et formuler des recommandations, mais aussi de prendre des engagements sur les axes prioritaires du plan d'action du gouvernement. « Parmi les observations faites, on note, entre autres : une faible implication de la société civile dans les organes de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ainsi que des retards dans la mise en œuvre du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) », a-t-il cité.

De son côté le Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maiga a souligné que face aux menaces existentielles de l'État, les autorités de la Transition se sont engagées dans une œuvre de Refondation du Système en vue d'instaurer une gouvernance vertueuse, bâtir des institutions légitimes et reconstruire l'homme malien incarnant les valeurs sociétales et républicaines.

Il a précisé que c'est dans cet objectif, qu'a été élaboré un Cadre Stratégique de la Refondation de l'État (CSRE) assorti de plan d'action traduisant en action gouvernementale les 517 recommandations issues des ANR.

« La vision du Cadre stratégique de la Refondation de l'État est la suivante : un Mali nouveau bien gouverné, sécurisé et stable, soucieux du développement durable, du vivre ensemble et respectueux des droits de l'Homme et des valeurs socioculturelles », a-t-il avancé.

Et de conclure : « Le Mali du Renouveau, le Mali Kura, se bâtira progressivement à travers une mise en œuvre des recommandations collectivement retenues lors des ANR dans tous les secteurs de la vie nationale ».

■ Maffenin Diarra

# Lettre ouverte de Madame Bouaré Fily Sissoko : Assimi face à « l'équation des deux poids et deux mesures... ».

Après une année en détention préventive dans les affaires dites de « l'Avion présidentiel » et « d'achat d'équipements militaires », Mme Bouaré Fily Sissoko s'est adressée au Président de la transition. Comme ce fut le cas de l'épouse de feu Soumeylou Boubeye Maïga, mort en « détention » dans la même affaire...



**L**e président de la transition va-t-il prendre des mesures urgentes sur les dossiers dits de « l'Avion présidentiel » et du « **Protocole d'achat d'équipements militaires entre le Ministère de la Défense et la société GUO STAR S.A.R.L.** » pour que la vérité soit établie ?

En tout cas, l'ancienne ministre de l'Économie et des Finances, Mme Bouaré Fily Sissoko en

détention provisoire dans lesdites affaires semble à bout de souffle. Malgré sa confiance en la justice de notre pays, elle affirme cependant dans sa lettre au Président Assimi Goïta, être « **dépassée par sa longue détention provisoire** ». « ... J'avais placé tout mon espoir en la procédure en cours. Malheureusement, le temps que prennent les choses me préoccupe au plus haut ni-

veau, notamment au regard de mon âge et de l'espérance de vie très limitée dans nos pays », s'inquiète Mme Fily. Elle a sollicité le président de la Transition pour que cette procédure judiciaire enclenchée depuis un an puisse connaître un dénouement rapide.

« **Monsieur le Président, au regard de tout ce qui précède, je voudrais pouvoir compter sur votre sens élevé de l'équité et de la justice et en raison de votre statut de recours ultime pour tout citoyen dans le désarroi, pour espérer que cette procédure puisse connaître un dénouement rapide, afin que je puisse rejoindre ma famille.** »

Rappelons que Mme Bouaré Fily Sissoko a été ministre de l'Économie et des Finances, sous le premier mandat de Feu Ibrahim Boubacar Keïta ; au même titre que l'ancien Premier ministre feu Soumeylou Boubeye Maïga décédé en détention provisoire dans la même affaire. A l'époque, son épouse, Mme Maïga Binta Yattassaye, dans une lettre ouverte datée du 1er mars 2022 adressée au président de la transition, colonel Assimi Goïta, avait réclamé l'évacuation sanitaire de son mari. Selon son épouse, celui-ci avait perdu lors de sa détention plus de 23 kilos et serait dans un état de santé critique. Son pronostic vital aurait même été engagé. Elle s'était adressée au Président de la transition en tant que « décideur final ». Malheureusement, cette demande était restée « lettre morte » malgré les garanties données par l'épouse de l'ancien Premier ministre.

Au regard de ce qui précède, peut-on espérer gain de cause pour Mme Sissoko ? En tout cas, Assimi Goïta est face à une « **équation des deux poids et deux mesures...** ».

**En encadré la Lettre ouverte de Mme Bouaré Fily Sissoko.**

# Lettre ouverte de Madame Bouaré Fily Sissoko au président de la transition et aux présidents des autres institutions de la République



Monsieur le Président,  
Voici un an jour pour jour que j'ai été placée en détention provisoire, à propos des dossiers dits de « l'Avion présidentiel » et du « Protocole d'achat d'équipements militaires entre le Ministère de la Défense et la société GUO STAR s.a.r.l ». Par respect pour la justice de mon pays et au regard de ma quête constante de vérité sur ces dossiers depuis 2015, j'avais espéré voir cette procédure arriver à son terme dans un délai raisonnable, conformément aux attentes de nos concitoyens en matière de reddition des comptes. Cependant force est de constater que l'attente se prolonge sans raisons objectives évidentes ; puisque les rapports d'audit de la Cour Suprême et du Bureau du Vérificateur Général sont disponibles ; ainsi que les procès-verbaux d'enquêtes préliminaires, dont la première me concernant a été établie par le Pool Economique en 2015, suite à la correspondance que j'avais adressée au Ministre de la justice de l'époque et enregistrée à son secrétariat particulier sous le N° 0170 du 20 Mai 2015. J'ai par la

suite versé au dossier toutes les pièces administratives et comptables ayant sous-tendues les dites transactions. C'est pour cette raison que j'ai décidé de vous adresser la présente lettre ouverte.

Monsieur le Président, en vérité bien que les formes de mon interpellation et celle du 1er Ministre « Feu Soumeylou Boubeye Maiga » sur l'âme duquel je m'incline pieusement, aient été déconcertantes, nous avions espéré avoir une fois pour toute l'occasion de livrer notre part de vérité. Malheureusement, concernant le Premier Ministre, Allah, le Maître des deux mondes en a décidé autrement. Pour ma part, je continuerai à user de tous les moyens légaux pour en sortir blanchie de tout soupçon In Shah Allah. Je voudrais à cet égard exprimer ma reconnaissance aux juges la chambre d'instruction d'avoir fait diligence pour m'écouter sur le fond au cours des différentes auditions intervenues. A ce titre il faudrait que nos concitoyens gardent à l'esprit, qu'une Chambre d'instruction a vocation à instruire les dossiers à charge et à

décharge et que par conséquent, la présomption d'innocence devrait prévaloir pour tout inculpé, quelque soit les rancœurs des uns et des autres à son égard. Je regrette que l'institution judiciaire ne mette pas souvent l'accent sur cet aspect. Jetant de fait, en pâture des citoyens dont la culpabilité reste à être prouvée.

Monsieur le Président, depuis 2015 je n'ai eu de cesse à demander que le droit soit dit dans ces dossiers, afin que mes enfants et tous ceux qui tiennent à moi, puissent toujours marcher la tête haute dans ce pays. C'est ainsi que la lettre adressée au Ministre de la justice, que j'ai citée plus haut a été suivie d'une lettre au Président de la République dont copie jointe à la présente. Par la suite quand en 2020, le Ministre Mallick Coulibaly a décidé de rouvrir ces dossiers, je me suis fait le devoir de lui signifier mon entière disponibilité à comparaître à tout moment malgré, l'immunité dont je jouissais à cette période, du fait de mes fonctions de Commissaire à l'UEMOA. Je me

permets à cet égard, de joindre à la présente ma lettre et la réponse du Ministre Coulibaly, sous le N° 075 MJDH-SG du 18 Mars 2020. Après la mise en place du Conseil National de Transition, quand j'ai ouïe dire qu'un collectif de Conseillers du CNT se proposait de se saisir desdits dossiers, j'ai demandé à rencontrer le Président du CNT à l'occasion d'une de mes visites à Bamako. Cela n'a pas pu être. Cependant, j'ai finalement été reçue en audience par le Président du CNT, à ma demande, suite à mon retour au Mali, mon mandat de Commissaire ayant pris fin. Vous me permettez de lui témoigner ici ma profonde gratitude pour l'accueil qu'il m'a été réservé. Par la même occasion j'ai exprimé au Président du CNT à ma totale disponibilité à répondre à toute sollicitation de ce collectif de Conseillers CNT. Je lui ai par ailleurs renouvelé mon engagement à vouloir continuer à servir mon pays à chaque fois que de besoin, notamment en cette période de mutations administratives, économiques et politiques profondes. C'est pour toutes ces raisons que, mon placement puis, mon maintien en détention provisoire depuis un an me paraît difficile à comprendre.

Monsieur le Président, en votre qualité de Magistrat suprême de la République, je m'en voudrais de ne pas saisir cette occasion, pour vous exposer la détresse de certaines de mes co-pensionnaires de la Prison de Bolé. Il s'agit spécialement des jeunes filles placées en détention provisoire pour infanticide, dont certaines attendent

depuis plus de deux ans d'être présentées à un juge d'instruction. Sans pour autant cautionner de tels actes, il conviendrait de prendre en compte leur détresse, au regard du poids moral que cela représente pour elles. C'est pour cette raison qu'à mon humble avis, leur situation mériterait une attention particulière de votre part, tant il est vrai que la plupart d'entre elles n'ont personne pour se battre pour elle afin que les procédures judiciaires les concernant soient diligentées. Concernant mes Co-pensionnaires qui purgent des peines, je voudrais porter à votre haute attention qu'elles attendent depuis plus d'une année, la traditionnelle grâce présidentielle, chacune espérant pouvoir en bénéficier.

Monsieur le Président, vous me permettez de rendre hommage à l'Administration pénitentiaire et plus spécialement au personnel officiant à Bolé, pour leur professionnalisme et leur don de soi, qui contribuent fort heureusement, à alléger la pesanteur de l'univers carcéral sur les détenus, pour autant que ces derniers respectent les règles prescrites.

Monsieur le Président pour revenir à mon parcours ; formée à l'école malienne jusqu'à la maîtrise et sur financement public, j'ai eu à gravir, à la sueur de front tous les échelons de l'administration, de chef de section aux plus hautes fonctions de la sphère de décision de l'action publique. C'est ainsi qu'en trente huit ans de carrière dont douze dans la fonction publique inter-

nationale, je me suis toujours évertuée à mériter de la confiance de mes concitoyens ; en mettant la transparence et l'obligation de réédition des comptes au cœur de mes actions. Mes déclarations de biens de 2000 à 2015, toujours déposées dans les délais, comme en attestent les différents récépissés de la Cour Suprême dont copies jointes à la présente. Cet état d'esprit a rendu les suspicions et supputations autour de ces dossiers insupportables pour ma personne. C'est pourquoi j'avais placé tout mon espoir en la procédure en cours. Malheureusement, le temps que prennent les choses me préoccupe au plus haut niveau, notamment au regard de mon âge et de l'espérance de vie très limitée dans nos pays.

Monsieur le Président, au regard de tout ce qui précède, je voudrais pouvoir compter sur votre sens élevé de l'équité et de la justice et en raison de votre statut de recours ultime pour tout citoyen dans le désarroi, pour espérer que cette procédure puisse connaître un dénouement rapide, afin que je puisse rejoindre ma famille.

Veillez agréer Excellence Monsieur le Président l'expression de ma déférente considération.

Fait à Bamako le 26 Août 2022  
Mme Bouaré Fily Sissoko  
Ancien Ministre de l'Économie et des Finances



## Tribune de Mohamed Abdellahi Yaha : « Cessons de penser l'essor africain en termes de rattrapage »

Quand on pense développement économique, on pense encore très souvent rattrapage. On conçoit que les pays en développement vont et doivent refaire peu ou prou le même chemin que les pays les plus avancés pour se hisser, à terme, au même niveau qu'eux.

Dans les années 60, le classique de William W. Rostow Les étapes de la croissance économique (1961) a ainsi tracé le parcours contraignant à travers lequel les pays doivent passer pour se développer, installant une vision qui, jusqu'à nos jours, aura été particulièrement durable. Une vision qui, bien entendu, n'est certainement pas sans pertinence, tant les pays émergents connaissent et reproduisent effectivement des phénomènes -transition démographique, élargissement de leur classe moyenne, importance prise par le secteur des services ...- identiques à ceux qu'ont historiquement connus des pays plus développés. Toutefois, cette vision, quoique pertinente, est devenue trop limitative. Car aujourd'hui, les nouvelles technologies invitent à dépasser l'idée de rattrapage. Elles peuvent même donner aux pays en plein essor une certaine avance par rapport aux économies les plus anciennement développées.

Prenons par exemple le cas des services bancaires. Imagine-t-on que l'Afrique, avec la bancarisation de ses populations, va se couvrir d'agences et d'automates bancaires comme cela a été le cas en Occident et va voir se généraliser l'usage de moyens de paiement comme le chèque ou même les cartes ? Certainement pas ! L'Afrique adoptera plus rapidement que l'Europe la banque digitale, sur mobile et en ligne. D'autant plus que n'ayant pas à reconvertir et à entretenir le temps d'en développer de nouvelles, d'importantes infrastructures bancaires, cela lui coûtera beaucoup moins cher.

Bien d'autres exemples pourraient être donnés qui illustrent aussi bien l'obligation de penser le développement économique sous de nouveaux paradigmes, parmi lesquels, l'un -tiré de ma propre expérience des secteurs dans lesquels j'exerce en Mauritanie : la logistique énergétique et la transformation agroalimentaire- me paraît essentiel. Il a trait à la mise aux normes pour se hisser aux standards internationaux.

En 2014, nous avons racheté Maurilog SA, qui fournit des services logistiques aux industries extractives, particulièrement pétrolières et ga-

zières, quand tout allait mal dans ce secteur. Les perspectives, en effet, étaient alors peu encourageantes. Les nouveaux gisements, dont celui de « Grand Tortue Ahmeyim », partagé entre la Mauritanie et le Sénégal n'étaient pas encore réellement attestés et leur éventuelle exploitation en offshore profond s'annonçait difficile. Le prix du baril ne cessait de baisser et l'exploitation du premier champ pétrolier découvert en Mauritanie était très décevante. Dans ces conditions, l'opérateur logistique allemand DB Schenker ne voulait plus opérer dans notre pays directement mais à travers un partenaire local. Ce fut notre opportunité !

Nous avons racheté la filiale mauritanienne de DB Schenker et nous avons maintenu un partenariat opérationnel avec eux. Personnellement, j'avais une certaine expérience des partenariats internationaux, avec des acteurs de la taille de Yamaha notamment, dans le secteur de la pêche. Pourtant, en reprenant les activités de DB Schenker, nous changions véritablement de dimension. Il nous fallait en-



retenir des équipements et des infrastructures et les développer tout en étant soumis à un faisceau d'exigences élevées. Notre but était d'assurer la logistique d'acteurs internationaux de la taille de Kosmos Energy, puis de BP et bien d'autres. Pour cela, pour les convaincre, il nous fallait acquérir une reconnaissance internationale. Une nouvelle identité validée par de nombreuses certifications, soumises à un contrôle permanent, attestant de notre capacité à satisfaire les normes internationales de conformité, de sécurité, de probité, aussi bien que de respect de l'environnement. Ceci, dans un secteur qui ne tolère ni panne, ni défaillance et qui n'accepte aucun accident de travail. Au total, nous avons ainsi accédé au statut de Local Contact pour des leaders internationaux du secteur. Un statut non pas de simples sous-traitants mais de véritables partenaires.

Ce fut, je dois dire, une première pour une entreprise 100% mauritanienne mais Maurilog ne représente aujourd'hui nullement un exemple isolé. Le développement passe désormais par des approches de ce type, collaboratives et apprenantes, favorisant l'agilité entrepreneuriale.

Une telle approche, qui demande avant tout de l'audace, est lourde de conséquences. Il ne s'agit pas de refaire ce que d'autres ont fait mais d'adopter les standards d'un monde résolument ouvert, avec de nouveaux défis et risques. Dans ce monde, comme avec les nouvelles technologies, les normes qui s'appliquent aux modes opératoires guident et favorisent le développement, tout en offrant d'immédiates opportunités, mais elles ne sont, ni un objectif, ni le cadre rigide d'un parcours de transformation qui doit se réinventer.

Reposant sur des initiatives entrepreneuriales locales, opportunistes, innovantes et souvent disruptives, l'approche réclame des encouragements et des facilitations de la part de la puissance publique, plus qu'une planification centralisée et directive. Ce dernier point est essentiel et les États du Continent y répondent de mieux en mieux. Mais tout ceci est déjà un autre sujet...

Mohamed Abdellahi Yaha est président du , ancien Délégué Général à la Promotion de l'Initiative Privée en Mauritanie

## Contribution : Le mythe du soldat salvateur dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest francophone



**D**ans nombre d'États africains, l'armée joue un rôle crucial dans la politique parce qu'elle se déclare investie d'une mission. Prétendant savoir ce qui est bon et mauvais pour le peuple, elle s'autorise, au mépris du droit, à renverser des dirigeants, élus ou non. Guy-Fabrice Holo vient ainsi de faire publier dans Jeune Afrique un article intitulé « Coups d'État : l'armée, une institution "dé-

mocratique" ? ». Le constitutionnaliste y développe l'idée que « l'action politique de l'armée mène à deux situations : instituer la démocratie ou rectifier le processus de démocratisation en cours » ; mais, parfois, elle « est plutôt motivée par l'incapacité du régime civil à venir à bout de la violence jihadiste ». Ainsi, au gré des déclarations des putschistes, depuis les indépendances, s'est créé un mythe,



celui du soldat salvateur. Au Mali, la vitalité de ce récit se vérifie, ces jours derniers notamment : le 21 août 2022, le colonel Abdoulaye Maïga est nommé Premier ministre par intérim à la suite de l'hospitalisation de Choguel Maïga. Mais cette désignation survient aussi alors que des critiques de plus en plus nombreuses touchaient l'ancien responsable du M5-RFP, donc la junte. (I). Par ailleurs, si l'accession d'un officier supérieur à la primature tend à résoudre l'incapacité, a priori provisoire, de Choguel Maïga de diriger le gouvernement, le droit ne prévoit pas cet intérim, mesure fantaisiste qui écorne la belle image de soldats respectueux de l'ordre (II). Toutefois, en Guinée et au Burkina Faso, ce mythe se répand dans des circonstances politiques parfois très proches de celles du Mali (III).

### La vitalité du mythe du soldat salvateur au Mali

Depuis 1960, l'armée malienne s'est plus d'une fois donné le droit de prendre le pouvoir, et, ce faisant, elle a toujours déclaré se mettre au service du peuple. Le régime actuel de Transition recourt aux mêmes procédés. En août 2020, le Comité national pour le salut du peuple affirme « prendre [ses] responsabilités » en obligeant le Président Ibrahim Boubacar Keïta à démissionner. Quelques mois plus tard, début mai 2021, la junte se trouve affaiblie par des manifestations et des contestations au sein du M5-RFP, le principal de ses soutiens. Un remaniement ministériel a bien lieu, mais il échoue à calmer les tensions. Alors, pour se débarrasser du Premier ministre désormais gênant et pour en finir avec les opposants qui fragilisent son assise, Assimi Goïta accuse Moctar Ouane de fomenter un coup d'État. La manœuvre est habile, car elle crée une situation d'urgence autorisant le vice-président de la Transition à durcir le régime militaire en se faisant nommer Président. Une déclaration justifie cette action frappante : « Le vice-président s'est vu dans l'obligation d'agir pour préserver la Charte de la Transition et défendre la République en vue de placer hors de leurs prérogatives le Président et le Premier ministre. » Assimi Goïta a trouvé un moyen d'ennoblir son deuxième coup d'État en se présentant comme le sauveur de l'État de droit. Il peut alors nommer Premier ministre un ambitieux

qui lui sera fidèle, Choguel Maïga, responsable du M5, et étouffer les oppositions. La situation politique reste toutefois difficilement contrôlable. En 2022, la junte prend deux mesures audacieuses : la prolongation de la Transition pour deux ans et la possibilité pour tout membre des forces armées et de sécurité de participer aux élections à venir, à condition d'avoir démissionné ou d'être à la retraite. En bon soldat, le Premier ministre défend ces dispositions antidémocratiques, mais il mécontente une partie du M5. Pour sortir de ce mauvais pas, l'armée fait appel... à l'armée. Le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale, est chargé par Assimi Goïta d'assurer l'intérim du Premier ministre, ce dernier ayant été mis « au repos forcé par son médecin ». Curieusement, en juillet 2022, la même situation s'est produite en Guinée, conduite par le colonel Doumbouya. La Fontaine avait donc dit vrai : « Tout mal a son remède au sein de la nature » : la seule panacée se trouve en la médecine militaire, mais c'est au prix de quelques irrégularités.

### Du mythe à la mystification

Ces irrégularités, comme toujours avec les colonels maliens, touchent au droit constitutionnel : les deux textes qui sont censés organiser l'État ne mentionnent pas le cas d'une vacance de la primature, ni d'un empêchement du chef du gouvernement à exercer ses fonctions. Dans le chapitre II, portant sur le gouvernement de la Transition, les articles 12 et 13 de la Charte, en vigueur depuis le 1er octobre 2020, renvoient pour l'essentiel à la Constitution de la IIIe République, que le régime prétend encore appliquer – même si, comme nous l'avons écrit plusieurs fois, elle a définitivement été enterrée par la Cour constitutionnelle en mai 2021 quand elle a reconnu la supériorité de la Charte sur la Constitution. Or, la norme fondamentale de 1992 ne prévoit pas cette situation. Dans le titre IV, sur le gouvernement, seul l'article 58 laisse entrevoir une solution : « Une loi organique fixe les conditions dans lesquelles il est pourvu au remplacement des titulaires de tel mandat, fonctions ou emplois ». Cependant, remplacement n'étant pas synonyme d'intérim, la mesure imposée par les colonels est une fantaisie juridique. De toute façon, aucune loi organique n'a été prise pour trouver une issue à cette im-

passé. Enfin, la règle imposant au ministre le plus haut dans l'ordre protocolaire d'exercer provisoirement les fonctions de Premier ministre tient elle aussi de l'imagination. Et même si elle était vraie, il est inacceptable que Monsieur Camara, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, ait refusé d'assurer le rôle qui pouvait lui revenir.

En tout cas, cet intérim a de quoi surprendre un peu plus quand on se rappelle qu'il n'a pas été mis en place après la démission forcée du Premier ministre Moctar Ouane, le 24 mai 2021, et jusqu'à la nomination de Choguel Maïga, le 7 juin de la même année. Pourquoi, à cette époque, le gouvernement n'a-t-il pas eu de chef transitoire ? Peut-être le vice-président Assimi Goïta, devenu entre-temps Président, s'est-il lui-même chargé de la tâche, ce que la Charte ne prévoyait pas. Peut-être, aussi, Sadio Camara, déjà premier dans l'ordre protocolaire, a-t-il assumé la fonction. Mais alors, pourquoi la décliner un an plus tard ? Les putschistes auront donc employé tous les moyens, y compris cette mesure opportuniste, pour nommer un homme indispensable à l'organisation des élections à venir.

En effet, comme titulaire du portefeuille de l'Administration territoriale – qu'il semble conserver – et comme colonel de l'armée, Abdoulaye Maïga présente, pour les dirigeants de la junte, le double avantage de connaître les rouages du système électoral et de partager, avec eux, l'ambition de rester à la tête du Mali. Alors que des élections législatives et un scrutin présidentiel doivent se tenir en 2023, sa promotion au sein de la Transition apparaît donc nécessaire pour Assimi Goïta, mais est de mauvais augure pour la démocratie. La loi électorale promulguée en juin 2022, qui autorise les anciens militaires à se présenter aux élections, laissait supposer une concurrence déloyale avec les citoyens. Cette crainte se mue désormais en certitude, parce qu'il est difficile d'imaginer autre chose qu'une fraude favorable à l'armée. Du mythe du soldat salvateur à la mystification, il n'y a finalement qu'un pas. Des pays voisins du Mali en donnent un autre exemple.

### Un mythe qui fait florès

Depuis 2020, sans compter le Mali, deux coups d'États militaires ont eu lieu dans l'Ouest du continent africain : le colonel Mamadi Doum-

bouya s'est octroyé le titre de président de la Transition de la République de Guinée en septembre 2021 ; depuis janvier 2022, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba dirige le Burkina Faso. Le mythe du bon soldat se répand donc. En Guinée, le chef du Comité national du rassemblement et du développement (CNRD) déclare ainsi, en prenant le pouvoir, s'allier à « toutes les forces de défense et de sécurité pour enfin mettre fin au mal guinéen ». Le thaumaturge de Conakry est imité quelques mois plus tard au Burkina Faso par un groupe de soldats factieux. À la télévision, le capitaine Ouédraogo justifie la chute du président de la République : pour « permettre au pays de se remettre sur le bon chemin » et de « lutter pour son intégrité territoriale, son redressement et sa souveraineté ». Dans ces deux cas, l'armée, il faut le rappeler, ne tire aucun coup de feu et ne fait pas subir de sévices physiques aux Présidents Alpha Condé

et Roch-Marc Kaboré, mais les incarcère plusieurs semaines. Toutefois, les justiciers en treillis veillent à leur popularité et ont le souci des apparences : ils autorisent l'ancien Président guinéen à se faire soigner à l'étranger tandis que son ex-homologue burkinabè est reçu par le lieutenant-colonel Damiba. Le mythe du soldat salvateur est donc bien établi. Il est vrai que d'aucuns l'encouragent : n'a-t-on pas vu Jerry Rawlings, peu avant son décès, conseiller Assimi Goïta ? Et la France n'a-t-elle pas accepté la prise de pouvoir du général Mahamat Idriss Déby au Tchad ? Cependant, la réalité est bel et bien la prolifération des dictatures militaires. Les hommes forts de la Guinée et du Burkina Faso ont suivi le Mali : ils ont suspendu la Constitution, ils n'ont pas organisé d'élections et, plus grave peut-être, un accord serait bientôt signé entre la junte burkinabè et la Russie, notamment le groupe paramilitaire Wagner. Ouagadougou re-

joindrait ainsi Bamako et Bangui, les mercenaires russes passant en effet pour plus capables que l'armée française pour lutter contre les islamistes. Effectivement, le monde sait de quoi les hommes de Wagner sont capables. Là est une des morales à tirer de ce mythe du soldat salvateur qui a de beaux jours devant lui. En butte aux Forces démocratiques alliées, un groupe islamiste ougandais, la République démocratique du Congo pourrait ainsi renouer avec un pouvoir militaire. Reconnaissons que les civils s'étant le plus souvent montrés incapables, l'armée peut finir par séduire, même par défaut : comme l'écrivit le philosophe, « entre deux maux, il faut choisir le moindre ».

Balla Cissé  
Docteur en droit constitutionnel et avocat



**CENTRE D'APPELS INPS**

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

**Du lundi au Jeudi**  
**7h30 à 16h00**  
**Vendredi**  
**7h30 à 17h30**

**NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR**

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement

# FAIC : Les acteurs se concertent pour lever les blocages du financement

Comment apporter les réponses à la situation de blocage actuel de financement au niveau du Fonds d'appui à l'industrie cinématographique (FAIC) ? C'est ce à quoi les acteurs de la chaîne de la dépense publique et du paysage cinématographique et audiovisuel se concertent.

**E**n vue de donner un nouveau souffle au cinéma malien ou du moins résoudre les difficultés de financement que les autorités du Mali, ont créé en 2017, le Fonds d'appui à l'Industrie cinématographique.

Le FAIC a pour vocation de résoudre les difficultés persistantes de financement des activités cinématographiques et audiovisuelles. Il offre aux acteurs des métiers du cinéma un cadre permettant de renforcer leurs capacités à produire et donner l'opportunité de professionnaliser davantage les différentes filières du cinéma et de l'audiovisuel. Il doit dans sa mission financer la production des films, financer les formations, financer l'exploitation et la distribution des films dans les salles de cinéma. Mieux, dans ses dispositifs, il doit financer l'installation et l'équipement des salles de projection.

Mais malheureusement, le FAIC n'est toujours pas doté de la manne financière pour faire face à ses objectifs. Dans sa loi de création, il est prévu une dotation initiale de six milliards CFA, à mobiliser sur 3 ans. La mobilisation de cette dotation initiale reste encore un défi à relever pour le FAIC dans la mise en œuvre effective des missions à lui confiées.

Dans l'exécution de ses missions, le Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique est confronté à d'énormes difficultés parmi lesquelles on peut citer, la non mobilisation de la dotation initiale de six milliards, la non maîtrise des textes de fonctionnement du FAIC par certaines structures administratives telles que celles relevant du ministère de l'économie et des finances.

A cela, il faut ajouter la confusion dans la compréhension des textes du FAIC à différents niveaux d'application par rapport à d'autres structures similaires.

Cette confusion, dira le ministre de la Culture, Andogoly Guindo, « est la source de tout le blocage dans la mobilisation des fonds et l'opérationnalisation du FAIC ». Et d'ajouter qu'il entraîne un impact néfaste sur le déve-



loppement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle au Mali.

Pour apporter des réponses à la situation de blocage et de non opérationnalisation du FAIC, s'est ouvert, jeudi 25 août 2022, au Mémorial Modibo Keita, l'atelier « d'échange et de partage sur l'opérationnalisation dudit Fonds.

L'atelier, selon M. Guindo « est un cadre d'échanges sur les grandes préoccupations du fonctionnement efficace des structures en charge de la gestion et de la promotion du secteur cinématographique et de réflexion à la problématique du financement pérenne du cinéma ».

Au terme des échanges d'une journée, les principaux acteurs de la chaîne de dépense publique et du paysage cinématographique et audiovisuel vont s'approprier les textes du FAIC mais aussi de faire la différence avec ceux d'autres structures, d'autre part, permettre une bonne visibilité de la mission et des attributions du FAIC.

En sommes, l'atelier doit apporter les réponses à la situation de blocage actuel au niveau du FAIC.

Il faut rappeler que dès sa mise en place en 2018, le FAIC s'est attelé à la réflexion en élaborant des outils de pilotage des fonds desti-

nés au financement des projets de cinéma et de l'audiovisuel.

La direction du Fonds FAIC a initié en 2019 des cadres de concertations à travers deux ateliers pour définir le manuel de procédure de sélection des projets soumis au financement du FAIC et les domaines de mobilisation des ressources pérennes pour soutenir le financement des projets de cinéma et de l'audiovisuel. Il a aussi organisé un colloque sur la problématique du financement du cinéma regroupant les experts et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Maroc, du Sénégal et du Mali.

Malgré son faible budget de fonctionnement, le FAIC a pris l'initiative d'expérimenter sa capacité en lançant des appels à projet en 2020 et en 2021.

Toutes choses qui a poussé le ministre a félicité la direction du FAIC « pour leur sens du devoir, leur disponibilité constante, leur sollicitude ; mais, force est de reconnaître que de gros efforts restent encore à faire ».

Yaye Astan Cissé  
Source : Arc en Ciel

## Burkina Faso : Le Premier ministre contredit par la famille Sankara et la Justice

**A**u Burkina Faso, les autorités de transition ont mal à leur crédibilité. Tandis que la population fustige l'illisibilité de sa stratégie militaire contre l'insécurité, et dénonce la cherté de la vie, le gouvernement Albert Ouédraogo ne semble pas au bout de ses peines. En effet, dans une interview télévisée du 23 août, l'actuel Premier ministre burkinabé est revenu sur la polémique autour du récent séjour de Blaise Compaoré qui, bien que condamné dans l'affaire Thomas Sankara, est reparti en Côte d'Ivoire sans avoir été inquiété. Beaucoup avaient dénoncé un mépris de la Justice, par le pouvoir Damiba ; là où d'autres ont plaidé pour la réconciliation avant toute autre considération.

Pour situer l'opinion - sur ce que d'aucuns ont considéré comme le sacre de l'impunité -, Albert Ouédraogo a déclaré qu'« **Avant que Monsieur Blaise Compaoré ne vienne, il y a eu des démarches préalables. Nous avons approché la famille de Thomas Sankara, notamment Mariam Sankara, pour l'informer de ce que nous comptons faire. Nous avons approché également le Conseil supérieur de la magistrature pour l'informer de la démarche que nous sommes en train de mener. Et rassurer que nous ne sommes pas dans une logique de tordre le cou à la justice, de consacrer l'impunité, mais nous sommes dans une démarche de montrer que les Burkinabé sont capables de faire l'union sacrée dans cette situation que nous vivons** ».

Cette sortie, bien que surprenante, a relativement calmé les esprits. Dans la mesure où, l'épouse Sankara aurait été « approchée » avant la venue de Blaise, d'aucuns ont estimé qu'il n'y avait plus de quoi fouetter un chat, qu'il ne fallait pas être plus royaliste que le roi ! Or, il semble que les choses soient un peu plus compliquées.

Car, dans un communiqué public daté du 28 août, la famille Sankara a déclaré n'avoir « **pas été informée d'une quelconque venue de Blaise Compaoré** » Et de poursuivre : « **Nous, famille du feu Président Thomas Sankara, venons apporter le démenti sur**



**les propos du Premier Ministre Albert Ouédraogo** ». Comme pour ne rien arranger, le Conseil Supérieur de la Magistrature – à son tour – a publié un communiqué où, on peut lire qu'il « **est au regret de ne pas s'associer à l'information...donnée [par le premier ministre], n'ayant jamais été approchée sur la question** » (Communiqué du 29 Aout 2022).

Le moins qu'on puisse dire est que ces démentis en cascade viennent fragiliser la crédibilité voire l'impartialité du pouvoir Damiba dans le processus de réconciliation nationale. D'où les interrogations des Burkinabès « Pourquoi ces arrangements avec la vérité ? Le pouvoir Damiba aurait-il pour ambitions de forcer la ré-

conciliation ? Y compris en bafouant la justice et en maniant les contre-vérités ? En tous cas, les démentis apportés par la famille Sankara et le Conseil supérieur de la magistrature renforcent de telles suspensions. En attendant d'amples clarifications, ou, des démentis sur les démentis, l'opinion burkinabé ne cache pas sa consternation face à ce qu'elle qualifie de mensonge.

**Lire en encadré le communiqué du Conseil Supérieur de la Magistrature du Burkina Faso**

■ Malik WOGO

CONSEIL SUPERIEUR  
DE LA MAGISTRATURE  
-----  
CABINET DU PRESIDENT  
-----



**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le **29 AOUT 2022**

## COMMUNIQUÉ

Le 23 août 2022, à l'occasion d'une interview par lui accordée à la Télévision nationale, son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement, répondant à une question sur le récent séjour de l'ex-Président Blaise Compaoré au Burkina Faso, a affirmé que : « Avant que M. Blaise Compaoré ne vienne, il y a eu des démarches préalables. C'est peut-être ce que beaucoup ne savent pas. (...) Nous avons également approché le Conseil supérieur de la magistrature pour l'informer de la démarche que nous sommes en train de mener et de rassurer que nous ne sommes pas dans la logique de tordre le cou à la justice ou de consacrer l'impunité ».

Le Conseil supérieur de la magistrature est cependant au regret de ne pouvoir s'associer à l'information ainsi donnée, n'ayant jamais été approché sur la question. Si le Conseil supérieur de la magistrature a bel et bien rencontré son Excellence Monsieur le Président du Faso le 16 juin dernier, juste avant sa deuxième session ordinaire des 16 et 17 juin, la venue de l'ex-Président Blaise Compaoré n'a pas été évoquée à cette rencontre qui a plutôt largement discuté des difficultés de fonctionnement de la justice.

En ces circonstances difficiles pour notre pays, le Conseil supérieur de la magistrature maintient et réaffirme son engagement à continuer, dans la vérité des faits et dans les limites de la loi, de collaborer avec les autres institutions pour le bien de la République.



**Le Président**

**Mazobé Jean KONDE**

*Commandeur de l'Ordre de l'Étoile*

## Joao Lourenco : Le dauphin parvenu à conserver le pouvoir en Angola



**A**rrivé au pouvoir avec l'étiquette de successeur désigné de l'ex-homme fort du pays, José Eduardo dos Santos, le président angolais Joao Lourenço a réussi à décrocher un second mandat malgré la popularité en baisse du parti au pouvoir depuis l'indépendance en 1975.

Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), qui remportait jusque là tous les scrutins haut la main, a enregistré son pire score aux dernières législatives de mercredi avec 51% des suffrages exprimés.

La victoire serrée de M. Lourenço a été annoncée le lendemain des funérailles nationales de son ancien mentor, décédé en juillet en Espagne. Dès le début de son premier mandat, il lui avait tourné le dos en lançant, à la surprise générale, une vigoureuse campagne anticorruption visant le clan dos Santos, qui dénonce "une chasse aux sorcières".

Lourenço dirige le MPLA, parti tout puissant depuis l'indépendance en 1975. En 2017, il succède confortablement avec 61% des voix à Dos Santos, l'homme fort pendant 38 ans, accusé d'avoir largement détourné les res-

sources du pays riche en pétrole au profit de ses proches.

L'ex-général d'artillerie formé en URSS avait promis des réformes radicales mais la pauvreté reste criante, dans un climat d'inflation galopante.

Lourenço "avait promis plus de transparence, moins de corruption. Aujourd'hui, sa gouvernance est perçue comme autoritaire", souligne Borges Nhamirre, de l'Institut d'études de sécurité (ISS) à Pretoria.

Joao Manuel Goncalves Lourenco, originaire de Lobito (ouest), a combattu dans sa jeunesse le Portugal. Après l'indépendance, il participe à l'interminable guerre civile (1975-2002) qui éclate entre le gouvernement du MPLA et les rebelles de l'Unita, aujourd'hui devenu le principal parti d'opposition.

Comme nombre de dirigeants en pleine ascension pendant la décolonisation, il est formé en Union soviétique. Il devient chef politique de la branche armée du MPLA pendant la guerre civile, un conflit de Guerre froide qui voit Cuba soutenir le MPLA alors que des milices soutenues par la CIA le combattent.

Devenu gouverneur de la province de Moxico (est) dans les années 1980, il gravit rapidement les échelons au sein du MPLA, dirigeant son groupe parlementaire avant de devenir vice-président du Parlement.

### Pauvreté, inflation, sécheresse -

C'est paradoxalement son ambition qui manque de mettre fin à sa carrière. Ne réussissant pas à cacher son désir de succéder à Dos Santos, au tournant des années 1990-2000, ce dernier le met sur la touche.

Après des années de purgatoire politique, il est sorti d'hibernation et nommé ministre de la Défense en 2014, avant d'être désigné comme successeur de Dos Santos.

Héritant d'une économie dépendante du pétrole et en récession en 2017, il monte un ambitieux plan de réforme visant à varier les sources de revenus et à privatiser les entreprises publiques.

"Le problème c'est que la majorité de la population n'a pas bénéficié de ces réformes", estime Marisa Lourenço, analyste politique indépendante basée à Johannesburg. Une grande partie des 33 millions d'Angolais ont du mal à se nourrir, confrontés à l'inflation mais aussi à la pire sécheresse depuis 40 ans. Beaucoup jugent désormais la campagne anticorruption comme sélective et politiquement motivée, alimentant les divisions au sein du parti au pouvoir.

La mort de Dos Santos en juillet a encore plombé le président Lourenço, déclenchant une querelle publique avec plusieurs de ses enfants.

Pourtant, le changement de cap par rapport à l'ancien régime a été salué à l'étranger où sa réputation reste plutôt solide.

M. Lourenço a récemment joué un rôle de médiateur dans des pourparlers entre Kinshasa et Kigali, dans un contexte d'escalade des tensions entre ces voisins.

Pendant sa dernière campagne, il a notamment promis de nouveaux hôpitaux et de meilleurs transports.

Il est marié à Ana Dias Lourenço, ancienne ministre qui a aussi représenté l'Angola à la Banque mondiale. Ils ont six enfants.

Source : Agence France-Presse

# Éthiopie : Armée et rebelles du Tigré s'affrontent en région de l'Amhara



**D**es combats ont été signalés lundi au sud de Kobo, que de nombreux habitants ont fui depuis que cette localité éthiopienne de la région de l'Amhara est tombée samedi aux mains des rebelles de la région du Tigré.

Rebelles et troupes gouvernementales s'accusent mutuellement d'être responsable de la reprise des hostilités, le 24 août, dans le nord de l'Éthiopie, autour de la pointe sud-est du Tigré, qui a mis fin à cinq mois de trêve et douché les espoirs de négociations de paix entrevues depuis juin, mais jamais concrétisées.

"Il y a d'intenses combats non loin. J'ai entendu le son d'armes lourdes depuis ce matin" jusque dans l'après-midi, a rapporté lundi à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, un habitant de Kobo réfugié à Woldiya, à une cinquantaine de km plus au sud.

L'armée s'est retirée samedi de Kobo, située à une quinzaine de km au sud de la frontière du Tigré, pour "éviter des pertes massives" chez les civils, alors que la ville était attaquée "de plusieurs directions" par les rebelles tigréens, selon le gouvernement fédéral du Premier ministre Abiy Ahmed.

Lundi, désormais, "beaucoup de déplacés arrivent depuis les zones de Gobyé et Robit", à mi-chemin entre Kobo et Woldiya et "l'atmosphère à Woldiya est emplie d'incertitude", a ajouté ce déplacé.

## "Intenses combats"

Une source diplomatique a de son côté fait état d'affrontements dans une zone similaire située entre les deux localités, tandis qu'une source humanitaire a indiqué que "d'intenses combats" se déroulaient dans les montagnes de Zobel, situées au sud-est de Kobo.

Les journalistes n'ont pas accès au nord de l'Éthiopie, rendant impossible toute vérification indépendante. Le réseau mobile et internet y est également aléatoire et la situation sur le terrain est difficile à apprécier.

Les autorités municipales de Woldiya, à 500 km au nord de la capitale Addis Abeba, ont imposé un couvre-feu interdisant tout déplacement entre 19H00 et 06H00 locales et la circulation des véhicules dès 18H00.

A Woldiya, le déplacé de Kobo a aussi vu passer des ambulances transportant des blessés, militaires mais aussi membres des forces régionales Amhara et des milices amhara Fano qui épaulent toutes deux l'armée fédérale face aux rebelles tigréens depuis le début du conflit il y a presque deux ans.

Il estime que plusieurs milliers de personnes fuyant les combats ont trouvé refuge à Woldiya. Certains sont hébergés à l'université, mais "on peut voir de nombreux déplacés dormir" à travers la ville d'environ 100.000 habitants.

Tigist, mère de trois enfants âgés de 30 ans a fui Kobo dès vendredi et n'est arrivée que dimanche à Woldiya. Elle a dû traverser une rivière dont le pont a été détruit, aidée par des habitants utilisant des petits radeaux pour transporter femmes et enfants, a-t-elle raconté à l'AFP lundi.

## "Terrifiés"

"J'ai beaucoup de chance, j'ai vu des gens se noyer en tentant de traverser la rivière", raconte-t-elle. "A Woldiya, les déplacés ne reçoivent aucune aide" des autorités, alors "les gens s'entraident pour la nourriture, l'eau ou l'abri".

Selon elle, tout le monde est "terrifié" et pense à partir vers Dessie, ville d'importance à 100 km au sud. "Je ne sais si je reverrai un jour Kobo", dit-elle.

Dès la reprise des combats, de nombreux pays et organisations internationales, ONU, États-Unis et Union européenne en tête, avaient appelé à une cessation des hostilités et à une résolution pacifique du conflit.

"Les droits humains (...) et la protection des civils doivent être la priorité de toutes les parties", a à son tour réagi lundi la commission mise sur pied par l'ONU pour enquêter sur les exactions commises par chaque camp depuis le début en novembre 2020 de la guerre dans le nord de l'Éthiopie.

La Commission éthiopienne des droits de l'Homme (EHCRC), institution publique, a-t-elle aussi rappelé lundi à "toutes les parties leurs obligations de respecter la vie, la sécurité, l'intégrité morale et physique ainsi que la dignité des civils touchés par le conflit".

Celui-ci a éclaté quand Abiy Ahmed a envoyé l'armée fédérale au Tigré pour en déloger les autorités de la région, entrées en dissidence depuis des mois, les accusant d'avoir attaqué des bases militaires sur place.

Après avoir initialement battu en retraite, les rebelles ont reconquis lors d'une contre-offensive mi-2021 l'essentiel du Tigré.

Le bilan de cette guerre meurtrière est largement inconnu. Mais elle a déplacé plus de deux millions de personnes et plongé des centaines de milliers d'Éthiopiens dans des conditions proches de la famine, selon l'ONU

Source : Agence France-Presse

## Afrique du Sud : Une Russe et un vigile vainqueurs de l'ultramarathon de Comrades

Une athlète russe et un vigile sud-africain employé dans une université ont remporté dimanche l'ultramarathon Comrades, course connue pour sa difficulté tout au long des 90 kilomètres de parcours à travers les collines du sud-est de l'Afrique du Sud, selon les organisateurs.

Cette compétition plus que centenaire, organisée chaque année entre les villes de Durban et Pietermaritzburg, dans la province du Kwa-Zulu-Natal (KZN, sud-est), attire des sportifs chevronnés.

Elle est connue pour être particulièrement éreintante avec ses quelque 3400m de dénivelé cumulé, donnant lieu à des scènes montrant des coureurs épuisés, blessés ou en

pleurs. Les éditions 2020 et 2021 avaient été annulées en raison de la pandémie de Covid. L'athlète russe Aleksandra Morozova, 32 ans, a remporté la course féminine en 06H17. Elle s'était classée 2e en 2019 et 3e l'année précédente.

Elle avait initialement été interdite de participer après la décision de la fédération internationale d'athlétisme d'exclure les Russes et Bélarusses des compétitions, suite à l'invasion russe en Ukraine.

La justice sud-africaine a levé l'interdiction vendredi.

Dans la course masculine, Tete Dijana, 34 ans, a terminé l'épreuve masculine en 05H30, avant de franchir avec un large sourire la ligne d'ar-

rivée à Durban (sud-est), selon des images largement partagées sur les réseaux sociaux.

Il participait à la course pour la deuxième fois. En 2019, il s'était classé 50e.

La North-West University a félicité son agent de sécurité et nouvel "ambassadeur" sur Twitter.

Près de 15.000 personnes ont participé, avec un temps moyen de 10H18. La course était à l'origine destinée à commémorer l'esprit de camaraderie et de solidarité entre anciens combattants de la Première guerre mondiale.

Source : Agence France-Presse







## Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



## Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23